

Trousse de sensibilisation à l'attention des municipalités



SEMAINE
CANADIENNE
DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS

Semaine canadienne de réduction des déchets

The background features a light green illustration of a family and children. A man with glasses and a woman are in the upper right, smiling. In the lower left, two children are shown; one is holding a clipboard with '3R' written on it, and the other is holding a recycling symbol. The overall scene is set against a backdrop of stylized buildings and a recycling symbol.

Félicitations et bienvenue à la Semaine canadienne de réduction des déchets

En participant à la Semaine canadienne de réduction des déchets, 3^e semaine d'octobre, vous collaborez à une campagne dynamique de réduction des déchets, un événement annuel qui touche des milliers de Canadiens à la grandeur du pays.

Le thème - *Réduire, c'est agir!* - donne le ton à cette Semaine d'information et de sensibilisation des Canadiens à l'égard du gaspillage et des solutions possibles sur le plan social et environnemental. Mais comment protéger la diversité de l'environnement tout en conservant les ressources, en réutilisant les matières et en recyclant?

La présente trousse fournit des renseignements sur les 3R (réduction, réutilisation et recyclage) ainsi que du matériel pédagogique et publicitaire à utiliser comme guide durant la Semaine de réduction des déchets. Nous espérons qu'elle vous aidera à en apprendre davantage sur l'importance de la réduction des déchets et sur le rôle de premier plan que vous pouvez jouer dans la création d'un mode de vie sans déchets.

Pour nous faire part de vos idées et projets, inscrivez vos activités de la Semaine de réduction des déchets à l'adresse www.wrwcana.com. Vous pouvez également remplir en ligne un formulaire d'évaluation du programme et des ressources mises à votre disposition. Vos commentaires sont toujours grandement appréciés.

Le comité directeur vous remercie de faire votre part pour perpétuer la tradition de la Semaine de réduction des déchets et pour protéger l'environnement. Grâce aux ressources et références fournies, votre collectivité, votre école ou votre entreprise pourra prolonger la Semaine de réduction des déchets tout au long de l'année!

Trousse de sensibilisation à l'intention des municipalités

La trousse de sensibilisation de la Semaine canadienne de réduction des déchets offre aux municipalités des renseignements et des conseils pour la réduction, la réutilisation et le recyclage, ainsi que du matériel promotionnel et des idées d'activités pour la Semaine de réduction des déchets.

Pourquoi utiliser cette trousse?

- 1 Elle est gratuite!** Vous n'avez rien à déboursier pour vous la procurer et vous pouvez immédiatement y avoir accès grâce au commode fichier .pdf qui se trouve sur le site Web de la Semaine Canadienne de réduction des déchets, en suivant le lien ci-dessous :
www.wrwcanada.com/pdf/Municipal_Kit_FR_2007.pdf
Des exemplaires imprimés de la trousse de sensibilisation pour les municipalités sont également disponibles sans frais en en faisant la demande auprès de votre association provinciale ou territoriale de recyclage.
- 2 Elle offre une grande souplesse!** Vous pouvez organiser vos activités sur mesure pour convenir aux besoins particuliers de votre organisme. Si vous avez présenté des prix de mérite de recyclage l'année dernière, pourquoi ne pas étendre votre portée et organiser, cette année, une journée de recyclage des produits électroniques.
- 3 Elle vous permet de donner l'exemple!** Vous obtiendrez un avantage en maximisant les économies et en mettant en œuvre de saines pratiques environnementales. La prévention des déchets peut réduire les coûts d'approvisionnement et les frais d'élimination. De plus, les questions de pratiques écologiques sont de plus en plus prisées par le public qui s'intéresse aux initiatives écologiques entreprises par leur municipalité et est engagé envers leur réalisation. En vous servant des outils proposés dans la trousse, vous pouvez démontrer à votre collectivité que vous faites des efforts pour conserver les ressources et éviter le gaspillage.

Mettez donc vos initiatives de la Semaine de réduction des déchets en oeuvre dès maintenant et montrez au reste du Canada ce que vous pouvez faire!

Réduire, c'est agir!

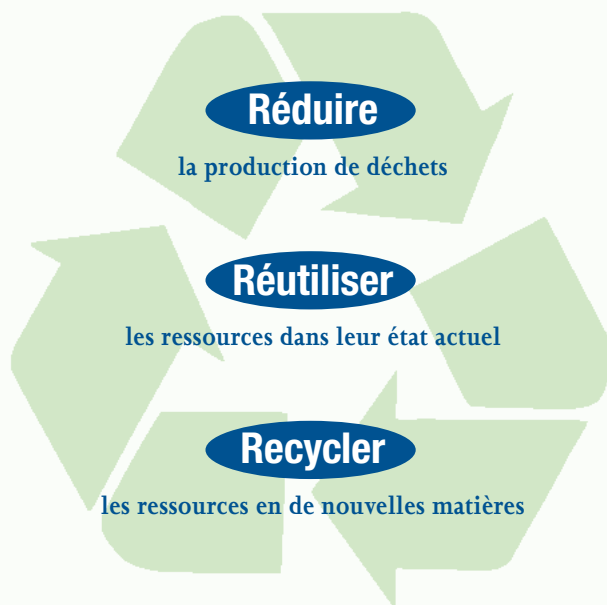
Qu'est-ce qu'un déchet?

La loi du 15 juillet 1975 modifiée par la loi du 13 juillet 1992 donne du déchet une définition juridique précise : « est considéré comme déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ».

« Comme dans toute bonne chose, la modération a bien meilleur goût. »

Voilà un proverbe en parfait accord avec le thème de la Semaine canadienne de réduction des déchets : Réduire, c'est agir! Un petit remue-ménages pour un grand remue-ménage... Transformez les déchets en ressources à conserver, à réutiliser ou à recycler afin de protéger la diversité de l'environnement.

Comment transformer les déchets en ressources?

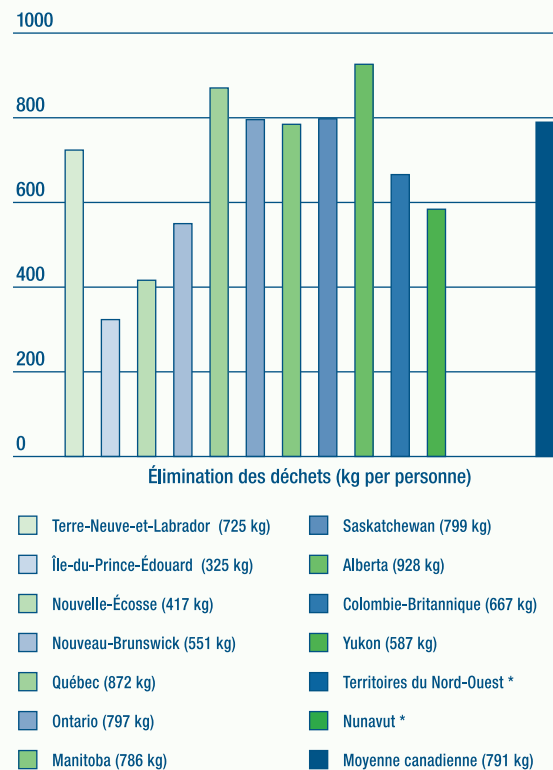


Hiérarchie des 3R

Les raisons derrière la réduction des déchets

En diminuant la production de déchets, d'abord et avant tout, nous conservons les ressources et nous éliminons une grande partie de tout le processus de réutilisation et de recyclage. Les Canadiens produisent plus de 31 millions de tonnes de déchets par année¹, soit 2,7 kg par personne par jour, l'équivalent de 31 millions de voitures intermédiaires empilées les unes sur les autres. Près de 40 % des déchets proviennent de sources résidentielles et le reste, de sources commerciales et industrielles ou encore de sites de construction ou de démolition. De toute la masse de déchets que nous produisons, nous en réaffectons moins de 25 %.

Chiffres : Élimination des déchets selon les sources, par provinces et territoires, 2002



Sources: Statistique Canada, 2004
Island Waste Management Corporation, PEI
City of Whitehorse, Yukon

* Les taux d'enfouissement des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont été supprimés afin de respecter les exigences de confidentialité.

1. Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

La plupart des déchets sont entassés dans des dépotoirs. Pour se décomposer dans des conditions propices, par exemple dans un bac de compostage, les déchets ont besoin d'eau et d'oxygène. Or, ces ingrédients sont absents dans les couches inférieures des décharges et le processus de décomposition s'en trouve considérablement ralenti. Il se produit un lixiviat qui aboutit dans nos eaux souterraines, sans parler de la création de gaz à effet de serre comme le méthane et le dioxyde de carbone. Dans des sites d'enfouissement sécuritaire, le lixiviat est récupéré et traité avec les gaz à effet de serre. D'après Environnement Canada², 38 % des émissions de méthane au Canada proviennent des décharges. Chaque individu, collectivité, école ou entreprise doit s'arrêter aux conséquences du gaspillage afin de réduire les déchets et de protéger l'environnement.

Chacun peut faire sa part

Mettez en pratique les 3R tous les jours, à la maison, à l'école et au travail. Saisissez toutes les occasions pour réduire, réutiliser, recycler et transformer les déchets. C'est le devoir de tout individu, des gouvernements dans l'adoption de lois et de règlements, dans l'achat de biens de consommation et dans la création d'un environnement durable, et des entreprises dans la création de produits et services.

Réduisez

Réduisez d'abord et avant tout la production de déchets; c'est la meilleure façon de conserver les ressources et de protéger l'environnement. Vous êtes responsables des déchets que vous produisez. Pensez un peu à ce que vous jetez chaque jour. Évitez de produire des déchets en premier lieu et vous n'aurez pas à vous préoccuper de les réutiliser ou de les recycler plus tard.

Au travail ou à l'école

- écrivez au recto et au verso d'une feuille
- apportez votre goûter dans un contenant réutilisable
- louez des articles que vous n'utilisez pas souvent
- achetez des produits avec matières recyclées

Au magasin

- réduisez les déchets en évitant les articles suremballés ou jetables
- évitez les aliments emballés en portions individuelles - si cela est possible et sûr, achetez en vrac
- achetez des boissons dans des bouteilles réutilisables
- apportez votre sac à provisions en tissu

Au sein de la collectivité, encouragez vos voisins et vos amis à suivre votre exemple.

Dans votre entreprise, réduisez l'emballage des produits ou la quantité de matières utilisées dans la fabrication des produits.

Réutilisez

Réutilisez les articles pour leur donner un second souffle. La réutilisation permet également de réduire la pollution et de conserver l'énergie nécessaire au processus de fabrication ou de recyclage des articles.

- Achetez des produits durables qui peuvent être réparés et réutilisés.
- Allez à une boutique d'œuvre de bienfaisance pour donner ou acheter des articles de maison ou des vêtements ou encore, faites une vente de garage. Les déchets des uns sont les trésors des autres!
- Réutilisez les pots et les contenants pour le rangement.
- Vérifiez dans votre entreprise s'il existe un programme d'échange de matériel dans votre secteur. Ces programmes jumellent les personnes et les entreprises qui désirent échanger du matériel pouvant être réutilisé.
- Donnez les imprimantes et les ordinateurs usagés à des écoles, des églises ou des organismes de bienfaisance.
- Au magasin, recherchez des articles d'occasion. De nombreux magasins d'articles d'occasion vendent des objets remis à neuf qui fonctionnent comme du neuf.

◀ Dans la nature, les cycles naturels sont équilibrés, l'accumulation de déchets n'existe pas. Ce qui est produit par un organisme vivant constitue une ressource consommée par un autre organisme vivant.

◀ À l'âge de six mois, l'enfant moyen au Canada aura consommé la même quantité de ressources que l'individu moyen durant toute sa vie dans un pays en développement.

Conseil du recyclage de l'Ontario

◀ De son vivant, le Nord-Américain moyen envoie à la décharge des déchets dont le poids correspond à 600 fois celui d'un adulte. Un adulte de 68 kg laissera en héritage 40 825 kg de déchets.

Ressources naturelles Canada

◀ À la maison, le recyclage du papier journal, du carton, du verre et des métaux permet de réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 400 kg par année.

Earth Care

Réduire, c'est agir!

Recyclez

Recyclez et achetez des produits fabriqués à partir de matières recyclées : voilà une autre façon de conserver les ressources. Si l'on ne peut pas réduire les déchets ni les réutiliser, peut-on les recycler? Environ 17 millions de personnes au Canada (près des deux tiers de notre population) peuvent profiter des programmes de recyclage.³

- Recyclez au jardin; compostez les déchets organiques.
- Au travail, séparez en catégories les articles à recycler - votre entreprise réduira ainsi les coûts liés à l'élimination des déchets.
- À l'école, mettez sur pied un programme de recyclage.
- À la maison, utilisez le service de recyclage municipal ou retournez les articles que vous n'utilisez plus là où vous les avez achetés ou dans un centre de récupération.
- Au magasin, choisissez les articles en fonction des composantes de fabrication et de l'emballage. Les ressources ont-elles déjà été utilisées sous une autre forme? Sont-elles renouvelables? Quelle proportion constitue des matières recyclées? Achetez uniquement des articles qui peuvent encore être recyclés.

Inscrivez

Inscrivez les activités de votre collectivité, entreprise, organisation ou école à l'adresse www.wrwcanda.com, consultez les ressources, téléchargez la trousse et explorez d'autres moyens de contribuer au succès de la Semaine canadienne de réduction des déchets. À la suite de l'inscription, vous recevrez une trousse d'information gratuite incluant une affiche.

Vous pouvez acheter de la documentation additionnelle en ligne.



3. Environnement Canada www.ns.ec.gc.ca

Programmes municipaux de réduction des déchets au Canada

Chaque jour, les municipalités à la grandeur du Canada sont aux prises avec des problèmes liés à la gestion des déchets. La réduction des déchets à l'échelle municipale comporte de nombreux avantages :

- Besoin moindre d'espace d'enfouissement
- Conservation d'importantes ressources naturelles
- Réduction des gaz à effet de serre
- Économies liées à la réduction des coûts en matière d'élimination des déchets

Il existe probablement un programme de réduction des déchets dans votre municipalité, mais vous n'êtes peut-être pas au courant de toutes les options qu'il offre. Voici un aperçu des divers programmes en cours au Canada ainsi que des exemples des facteurs de réussite.

Collecte par apport volontaire

Ce type de collecte repose sur le volontariat des résidents qui déposent leurs déchets recyclables dans un lieu central. Ce système est pratique et peu coûteux. La plupart des centres de collecte sont situés dans des endroits très fréquentés. Les matières recueillies comportent des papiers mélangés, du carton, des sacs en plastique et des boîtes de conserve. Calgary compte 48 centres de collecte ayant servi à recueillir presque 29 millions de kilogrammes de matières en 2003.

Dépôt-remboursement

Dans le cadre d'une formule de dépôt-remboursement, le consommateur paie des frais pour le contenant d'un produit au moment de l'achat. Ces frais lui sont partiellement ou complètement remboursés lorsqu'il retourne le contenant au point de vente ou à un centre de collecte. Le système de recyclage des contenants à boisson, bien connu dans la plupart de régions au Canada, est un bon exemple de dépôt-remboursement. Au cours de l'exercice financier

2003-2004, le programme de recyclage des contenants à boisson a permis de recueillir 237 millions de contenants à boisson consignés, ce qui représente un taux de récupération d'environ 87 %.



Collecte porte-à-porte

Des camions passent de porte en porte afin de ramasser les déchets laissés en bordure de la rue, par exemple, dans des bacs de différentes couleurs, puis les transportent à un centre de traitement. À Markham, en Ontario, on a récemment implanté un système de collecte des déchets en trois catégories afin d'atteindre l'objectif de 70 % de réaffectation des déchets. Chaque ménage doit donc trier ses déchets en trois catégories : déchets recyclables dans un bac bleu, matières organiques dans un bac vert et autres déchets dans des sacs à ordures.

Paiement par l'utilisateur

Ce système est fondé sur l'application de frais ou d'une taxe et sur le principe de « paiement par le pollueur », dans le but de favoriser un comportement écologique responsable. Ce type de système a été mis en œuvre à Victoria, en Colombie-Britannique : les résidents ont une limite de un sac à ordures par ménage par semaine. S'ils dépassent cette limite, ils doivent acheter un billet hors-limite au coût de 3 \$.

Collecte de matières organiques

Bon nombre de municipalités ont un programme de réacheminement des matières organiques envoyées aux sites d'enfouissement. Il existe des centres de collecte des feuilles mortes et des résidus de jardin ainsi que des services de collecte porte-à-porte des matières organiques. Certaines municipalités fournissent des composteurs domestiques. À Halifax et dans d'autres municipalités de la Nouvelle-Écosse, les citoyens disposent de chariots verts pour la collecte des matières organiques. Celles-ci sont recueillies toutes les deux semaines pendant l'année, et une fois par semaine en juillet et en août.

Collecte spéciale

Il est important de ne pas envoyer aux sites d'enfouissement les produits dangereux comme les produits de nettoyage, la peinture, les pesticides et les déchets électroniques. Certaines provinces interdisent ces produits dans la collecte de déchets ordinaires et prévoient des programmes de gestion ou des collectes spéciales des déchets dangereux. Par exemple, des collectes spéciales de déchets électroniques ont eu lieu dans de nombreuses municipalités, notamment à Whitehorse, à Calgary et à Winnipeg. D'autres municipalités et bureaux de district en Nouvelle-Écosse et en Alberta ont mis en place des systèmes permanents et mobiles de collecte des déchets dangereux.

Recyclage des arbres de Noël

Bon nombre de municipalités désignent des sites temporaires pour la collecte et le recyclage d'arbres de Noël après la période des fêtes. À Winnipeg, au Manitoba, les résidents peuvent faire recycler leur arbre de Noël par l'entremise du programme Let's chip in et récupérer plus tard des copeaux de bois gratuitement.

Proclamez la Semaine de réduction des déchets

Diffusez la proclamation de la Semaine de réduction des déchets incluant la participation de votre municipalité. Voici un exemple d'un avis de proclamation.



Jusqu'à ce jour, 80 % des déchets solides industriels et municipaux sont enterrés, avec le reste recyclé, récupéré et incinéré.

Gouvernement du Canada



Environ 38 % des émissions de méthane au Canada proviennent des décharges.

Environnement Canada



En 2002, les trois programmes provinciaux Used Oil, Filter & Container Recycling dans l'Ouest du Canada ont permis de récupérer 94 millions de litres d'huile usée, équivalant au double de la quantité d'huile déversée par l'Exxon Valdez. Impressionnant pensez-vous? Il ne s'agit pourtant que de 75 % de l'huile usée pouvant être recyclée!

usedoilrecycling.com



Le papier et le carton constituent environ le tiers de nos déchets. Les résidus de jardin et de cuisine comptent pour un autre tiers. Le reste couvre le verre, le métal, le plastique, le textile, le bois et autres matières.

Environnement Canada



Le Canada compte bien au-delà de 10 000 sites d'enfouissement.

Environnement Canada

Semaine canadienne de réduction des déchets

_____ (municipalité)

Par la présente, proclame la Semaine canadienne de réduction des déchets

À titre d'établissement d'enseignement, nous sommes engagés envers la conservation des ressources, la protection de l'environnement et l'éducation de nos étudiants.

Nous sommes conscients que la production de déchets solides ainsi que le gaspillage des ressources en eau et en énergie représentent un problème environnemental mondial et nous nous engageons à prendre les mesures nécessaires au sein de notre collectivité pour contribuer à un environnement durable.

Nous proclamons la Semaine de réduction des déchets du _____, à :

_____ municipalité

_____ Signature

_____ Date



SEM AINE
CANADIENNE
DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS

En plus des divers programmes en place, il y a plusieurs façons de participer à la Semaine de réduction des déchets. Prenez connaissance des suggestions, des conseils et des outils énumérés plus loin pour vous aider à organiser des activités ou des événements spéciaux au sein de votre collectivité.

Évaluation de la production de déchets

L'évaluation de la production de déchets permet de déterminer l'efficacité des systèmes de gestion des déchets en place et de trouver des solutions pour améliorer les stratégies actuelles. Déterminez la quantité approximative des matières pouvant être traitées dans le cadre de projets de réduction, réutilisation, recyclage et compostage. Consultez l'information ci-dessous ainsi que les références fournies à la fin de la présente trousse.

Avant l'évaluation... vérifiez :

- Les activités actuelles en matières de réduction et d'élimination des déchets, y compris les activités de recyclage et de séparation des déchets ainsi que les méthodes en place pour la collecte des ordures
- Les périodes d'accroissement ou de diminution de la production de déchets, s'il y a lieu
- La fréquence de flux des déchets (quotidienne/hebdomadaire)
- Le type de déchets produits et les lieux où ces déchets sont produits

Vérifiez aussi :

- Le choix ou la nomination d'un coordonnateur de l'évaluation
- Le soutien fourni par la collectivité et l'approbation de l'administration
- La disponibilité du personnel ou des bénévoles pour vous aider dans l'évaluation
- L'établissement d'un plan précisant un secteur clé
- Le choix d'échantillons représentatifs (sources de production des déchets et variation saisonnière)

- Le prélèvement et l'étiquetage adéquats des échantillons aux fins d'identification
- Le temps alloué à l'évaluation. L'évaluation peut exiger plusieurs jours selon les paramètres de l'analyse et l'ampleur de la zone d'investigation
- La sécurité! Assurez-vous de prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas de manipulation des déchets (p. ex., le port de gants ou d'autre équipement de protection)

Équipement d'évaluation de base :

- Balance pour peser les déchets
- Gants pour chaque évaluateur
- Tapis, housse ou feuille en plastique pour trier les déchets
- Contenants ou sacs grand format pour séparer les déchets triés et les peser
- Copies de la fiche d'évaluation

Durant l'évaluation :

- Prélevez des échantillons et assurez-vous de bien les étiqueter en inscrivant l'information pertinente, comme l'endroit où un échantillon a été prélevé
- Utilisez une fiche d'évaluation séparée pour chaque endroit ou zone d'investigation
- Séparez en catégories les matières de chaque sac et pesez chaque catégorie
- Entrez les données sur la fiche d'évaluation

Après l'évaluation :

- Analysez les données et formulez des recommandations pour une stratégie de gestion des déchets

Vous pouvez aussi mesurer les déchets municipaux au moyen du protocole de principes généralement acceptés. Cet outil n'est pas utilisé dans tous les territoires au Canada, mais il permet toutefois aux municipalités de rendre compte du flux de déchets conformément aux normes établies et de comparer leurs données avec celles d'autres municipalités. Communiquez avec Corporations Supporting Recycling (Ontario) pour obtenir de plus amples renseignements sur le protocole de principes généralement acceptés.



En 2002, Les entreprises et les gouvernements canadiens ont jeté 31 millions de tonnes de déchets municipaux, commerciaux, industriels, de construction et de démolition, soit 2,7 kg par personne par jour!

Statistique Canada, 2004



Au Canada, l'élimination des déchets coûte 1,5 milliard de dollars par année.

Destination Conservation



Il faut 10 bouteilles en plastique de boisson gazeuse pour fabriquer les fibres de rembourrage d'une veste de ski.

Greater Vancouver Regional District: Just the Facts



Plus de 140 000 tonnes de matériel informatique, de téléphones, de téléviseurs, de chaînes stéréo et de petits électroménagers aboutissent dans des lieux d'enfouissement canadiens chaque année. Cela équivaut au poids d'environ 28 000 éléphants d'Afrique adultes ou à suffisamment de déchets électroniques non écrasés pour remplir le Skydome de Toronto tous les 15 ans !

Environnement Canada

Réduire, c'est agir!

Fiche d'évaluation de la production des déchets

Date :

Lieu de prélèvement de l'échantillon :

Matière	Poids de chaque échantillon					Recyclable O / N	Réutilisable O / N	Compostable O / N	Poids total
	1	2	3	4	5				
Carton									
Papier journal									
Papier non recyclable									
Déchets compostables									
Pneus de rebut									
Peinture									
Contenants en verre									
Contenants à boisson									
Bois									
Textiles									
Polyéthylène basse densité									
Polyéthylène haute densité									
Autres plastiques									

Ajoutez d'autres catégories dans les rangées vierges, au besoin.

Utilisez l'outil suivant dans le cadre d'activités dans les édifices municipaux pour mesurer la quantité de déchets produits, éliminés et recyclés. Les données peuvent servir à l'élaboration d'un plan d'action sur la réduction des déchets,

comportant les étapes à suivre pour le traitement de chaque matière. Pour partir du bon pied, consultez :

www.ecorecycle.vic.gov.au/resources/documents/action_plan_template.doc

Exemple d'un plan d'action :

Déchets	Source	Quantité	Gestion Actuelle	Occasion	Intervention	Priorité
Carton	Composantes externes entrantes	100 m ³ /année	Envoyé à un site d'enfouissement	Réduire	Demandez aux fournisseurs s'il est possible d'utiliser des emballages réutilisables et retournables.	1
				Réutiliser	Demandez aux entreprises s'il est possible d'acheter des boîtes en carton réutilisables, à d'autres fins (ex., boîtes Blue Hills).	2
				Recycler	Créez un système de recyclage. Prévoyez un bac pour le carton et une séance de formation du personnel. Vérifiez régulièrement si le carton est jeté aux poubelles et en quelle quantité.	3
Papier	Papier à copie (A4 & A3)	200 rames par année	Environ 2/3 du papier aboutit dans les poubelles	Réduire	« Investiguez » la technologie afin de déterminer quelles sont les machines (photocopieur, imprimante) pouvant produire des copies recto verso.	2
					Ajoutez une exigence dans la politique de location d'équipement : les photocopieurs et les imprimantes doivent avoir la fonction « copies recto verso ».	3
					Méthodes de réduction du papier : <ul style="list-style-type: none"> • Copies recto verso par défaut • Réglage de l'imprimante 2 pages en 1 • Formation du personnel pour la correction de documents sur la copie électronique au lieu de la copie papier • Optimisation de la diffusion électronique des documents • Révision des listes de distribution pour éliminer le nom des personnes non concernées 	1
					Formation et sensibilisation du personnel (ex., ne pas imprimer les courriels).	4
					Contrôle régulier de l'utilisation du papier (rames par personne et utilisation totale).	5
				Réutiliser	Imprimez les brouillons sur des feuilles utilisées d'un seul côté.	6
					Réutilisez le papier pour des notes, etc.	7
				Recycler	Placez des bacs de recyclage du papier où la quantité de papier de rebut est élevée.	8
				Acheter recyclé	Achetez du papier contenant des matières recyclées.	9
				Autres déchets	Etc	Etc

Source: http://www.ecorecycle.vic.gov.au/resources/documents/action_plan_template.doc

Réduire, c'est agir!

Mettez en œuvre ou commencez à élaborer une politique d'approvisionnement écologique :

L'approvisionnement écologique consiste à opter pour des produits et services ayant un impact moindre sur la santé et sur l'environnement, par rapport à d'autres produits et services semblables. « Acheter vert » comporte de nombreux avantages : liens directs avec les améliorations locales de l'environnement, stimulation du commerce pour les entreprises adoptant un comportement écologique responsable, modèle pour les entreprises locales et autres acheteurs, économies d'argent pour les entreprises, les organismes et les gouvernements. Il est important de tenir compte des divers facteurs en cause dans la fabrication d'un produit, comme l'efficacité énergétique, l'emballage, l'élimination des déchets, l'utilisation des ressources, le transport et la pollution.

Démarrez un programme d'approvisionnement écologique au sein de votre municipalité :

Assurez-vous d'abord de gagner un appui à tous les paliers de l'administration, dans tous les services et toutes les divisions. Ensuite, analysez la politique d'approvisionnement ou d'achat actuelle et déterminez les points à améliorer. En général, une saine politique d'approvisionnement écologique comprend les points suivants :

- Objectif spécifique de la politique
- Énoncé de politique
- Objectifs mesurables et échéances précises
- Définitions clés
- Exigences de la politique
- Priorités établies pour des catégories de produits - à traiter en premier lieu et de façon continue
- Directives fondées sur l'approche du cycle de vie
- Contrôle et production de rapports
- Liens avec d'autres politiques et incidence sur d'autres politiques

- Références
- Exemples

Obstacles à l'approvisionnement écologique :

Manque de soutien

La mise en œuvre efficace d'un programme d'approvisionnement écologique exige un appui de tous les intervenants, y compris la haute direction, les acheteurs et les fournisseurs.

Manque de compréhension et de connaissances

Peu d'organismes connaissent l'approvisionnement écologique ou les options possibles. Les acheteurs reçoivent parfois de l'information conflictuelle au sujet de l'approvisionnement écologique et en déduisent que les produits « verts » sont rares, d'un fonctionnement incertain et trop chers.

Disponibilité des produits écologiques

Peu d'organismes connaissent les fournisseurs de produits écologiques et les distributeurs locaux gardent parfois un inventaire restreint de ces produits.

Habitudes d'achat

Les habitudes d'achat bien ancrées sont difficiles à changer. De plus, il est difficile de rompre des liens établis depuis longtemps entre acheteurs et fournisseurs.

Vous trouverez à la fin de la trousse des ressources utiles pour vous aider à élaborer un programme d'approvisionnement écologique. Des liens à des fournisseurs de produits écologiques sont fournis à www.environmentalchoice.com. Consultez un exemple de politique d'approvisionnement écologique à :

www.region.halifax.ns.ca/legislation/adminorders/documents/procurementpolicy.pdf

ou

www.ecprov.gov.za/municipality/uploads/library/cacadu_procurement_policy_2003_2004.pdf



D'autres idées pour réduire les déchets dans votre collectivité :

Vente de garage communautaire

Nous avons tous à la maison des objets que nous n'utilisons plus. Une vente de garage communautaire est un bon moyen de les remettre en circulation au lieu de les envoyer au dépotoir. Annoncez votre projet dans toute la municipalité et invitez les membres de la collectivité à y participer. Fixez une date et demandez aux participants de faire des affiches mentionnant la date, l'heure et le lieu de la vente de garage. Indiquez le prix sur chaque article. Disposez la marchandise par catégories. Prévoyez une boîte pour la caisse avec beaucoup de petite monnaie et quelques billets. S'il reste des articles non vendus à la fin de la journée, vous pouvez les conserver pour la prochaine vente de garage ou encore en faire don à une œuvre de bienfaisance.

Bourse des matériaux industriels

Les entreprises produisent souvent des déchets que d'autres entreprises peuvent utiliser comme matières premières. Les bourses, ou réseaux d'échange, sont de plus en plus populaires comme moyens de réduire les déchets industriels au sein des collectivités. La

municipalité peut organiser une conférence à ce sujet durant la Semaine de réduction des déchets. Invitez les entreprises locales à y assister et énumérez les déchets qu'elles produisent ainsi que les matières premières dont elles ont besoin. De nouveaux réseaux seront créés et de nouvelles idées naîtront de cet événement. Les entreprises communiqueront entre elles pour échanger leurs déchets. Le National Materials Exchange Network est une importante source d'information fournissant des renseignements sur de nombreux programmes en vigueur au Canada. Visitez le site

www.recycle.net/recycle/exch/. Les coordonnées pour les provinces et territoires sont fournies à la fin de la trousse.

Réduction et recyclage des déchets aux événements spéciaux

Saisissez toutes les occasions de réduction et de recyclage des déchets lors d'événements spéciaux. Qu'il s'agisse d'une fête communautaire, d'un concert ou d'une compétition sportive, la saine gestion des déchets et les services de recyclage seront chaudement applaudis par les citoyens, les commanditaires et les médias.

Les Jeux olympiques de Sydney en 2000 sont un bon exemple de la capacité de réacheminer jusqu'à 75 % des déchets lors d'un événement spécial, par l'entremise du recyclage du carton, du papier et des contenants à nourriture ou à boisson, et par le compostage de matières organiques comme les résidus de nourriture, les assiettes en papier et les ustensiles biodégradables (Resource NSW). Plus récemment, dans la soumission de sa candidature pour les Jeux olympiques de 2012, Londres a souligné sa volonté écologique et son engagement envers le recyclage et l'achat de produits recyclés en souscrivant au code municipal d'approvisionnement écologique (www.letsrecycle.com).

Bien entendu, le recyclage est toujours possible si les étapes de base sont suivies à la lettre. La Essex-Windsor Solid Waste Authority en Ontario travaillera en collaboration avec le comité organisateur lors d'un événement spécial pour optimiser la saisie de matières recyclables et minimiser les risques de contamination. Visitez www.mnsi.net/~ewswa/pages/recycle/events.html.



Le 26 avril 2003, Toronto a connu la journée de nettoyage la plus importante de son histoire. Plus de 6 000 citoyens ont participé à l'événement Community Clean-Up Day pour une corvée de nettoyage des parcs, ravins, cours d'eau, allées et autres lieux publics.

Ville de Toronto



Pour des raisons de santé et de conservation des produits à l'étalage, l'emballage est parfois nécessaire. On constate cependant une tendance à l'exagération dans l'emballage des produits en magasin. Prenez le temps d'évaluer les solutions de rechange à l'épicerie avant d'acheter. Vous économiserez de l'argent et réduirez les déchets.

Gouvernement du Canada



Les produits en plastique comptent pour 7 % du poids et 30 % du volume des déchets solides municipaux.

Conseil du recyclage de l'Ontario



Le recyclage d'une tonne de verre permet d'économiser environ neuf gallons de mazout.

Conseil du recyclage de l'Ontario

Réduire, c'est agir!

Le groupe Oregon Recycling Advocates vient de mettre à jour le guide Recycling and Waste Prevention at Events qui contient de nombreux conseils pour la réduction des déchets et le recyclage. Vous pouvez consulter ce guide sur leur site Web au :

www.recyclingadvocates.org/programs.htm

Guidelines for a successful Waste Wise Event

Engagement

Des politiques rigoureuses doivent être observées par tous. Ajoutez une clause dans le formulaire ou l'entente de l'événement stipulant qu'un plan de gestion des déchets doit être élaboré pour toute activité prévue au sein de la municipalité.

Emballages

Dans le but d'utiliser des emballages conformes au système de recyclage, il est important d'assurer un contrôle des matières qui seront utilisées par vos fournisseurs, traiteurs, responsables des kiosques et détaillants.

Équipement

Le choix de l'équipement est très important pour faciliter la séparation des déchets et des matières recyclables par catégories et pour réduire les risques de contamination. Soyez flexible et affectez un superviseur de l'équipement sur place pour coordonner l'ajout et le déplacement des bacs de recyclage.

Système de gestion

Placez les bacs et l'équipement à des points stratégiques et effectuez une vérification régulière. Déterminez où et quand l'équipement doit être installé, à quel moment il faut l'enlever et qui s'en charge.

Affichage

Les indications pour les bacs de déchets et les bacs de recyclage doivent être claires. Produisez une série

d'affiches uniformes pouvant servir à la maison, au travail et dans des lieux publics. Ainsi, tout le monde les reconnaîtra et saura dans quel bac déposer chaque catégorie de déchets.

Communication et publicité

Annoncez les activités avant la tenue de l'événement... succès garanti! Toute la collectivité verra les efforts déployés et aura un regard positif sur l'événement.

Évaluation

Quels avantages découlent de l'événement? Quelle est la quantité de matières réacheminées? Convoquez les participants à une réunion pour avoir une rétroaction sur l'événement. Effectuez une évaluation pour quantifier et diffuser les résultats dans les médias.

Source : Resource NSW

Planification de la Semaine canadienne de réduction des déchets

Des trousseaux contenant de l'information, des ressources et des idées sur la Semaine canadienne de réduction des déchets ont été conçues expressément à l'intention des municipalités, des écoles et des entreprises. Des activités individuelles sont proposées en ligne, y compris des guides d'achat, les étapes pour construire un composteur à la maison, des conseils sur la conservation de l'énergie et des méthodes de calcul de l'empreinte écologique. Vous y trouverez également les étapes à suivre pour une planification efficace en termes de temps et de ressources.

Étape 1 : Proclamez la Semaine de réduction des déchets

- Les gouvernements locaux déclareront la Semaine de réduction des déchets officielle 3^e semaine d'octobre. Si aucune annonce n'est prévue dans votre région, intervenez auprès de votre maire et de votre conseil municipal.
- Proclamez la Semaine de réduction des déchets au sein de votre école, organisme ou entreprise pour appuyer cet événement à l'interne et auprès des gens que vous rencontrez tous les jours. - -

Étape 2 : Fixez des objectifs

- Précisez les problèmes auxquels vous voulez vous attaquer et déterminez les mesures qui s'imposent.
- Établissez des objectifs mesurables et réalisables.

Étape 3 : Créez des partenariats

- Évaluez l'aide dont vous aurez besoin pour atteindre vos objectifs; trouvez des organismes et des personnes de soutien.
- Les partenariats sont utiles sur le plan de l'aide financière, des ressources humaines, du partage des connaissances, des compétences et des contacts, et ils donnent une plus grande visibilité à l'événement.
- Partenaires potentiels : entreprises, écoles, fabricants, groupes gouvernementaux ou environnementaux.

Étape 4 : Demeurez à l'affût de l'actualité

- Informez-vous des programmes en place dans votre région et tenez-en compte dans la planification des activités.
- Rassemblez les renseignements propres à votre collectivité et mettez-les à profit dans l'évaluation des activités.

Étape 5 : Déterminez votre clientèle cible

Ciblez les groupes d'individus qui peuvent vous aider à déterminer les éléments de motivation et les obstacles potentiels (membres du personnel, gouvernements locaux, élèves, membres de la direction, voisins, autres).

Étape 6 : Adoptez une approche favorisant un comportement écologique toute la vie durant

- Quantifiez les résultats par rapport à l'impact sur l'environnement et les économies réalisées.
- Invitez votre auditoire à relever le défi lancé par un autre groupe.
- Mettez sur les raisons qui motivent les gens à réduire les déchets et sur l'impact à grande échelle de la participation des divers groupes. Personnalisez vos communications pour mousser l'intérêt de votre auditoire.

- Annoncez les activités dans tous les médias à votre disposition. Offrez des rabais et des prix.
- Confirmez l'engagement des gens; la plupart s'engagera à participer jusqu'au bout.
- Le bouche-à-oreille est une excellente forme de publicité qui ne coûte rien et crée un sentiment d'appartenance.

Étape 7 : Évaluez les résultats... et n'oubliez pas de dire merci!

- Votre réussite repose sur l'atteinte des objectifs. Évaluez les résultats et assurez-vous de souligner les efforts de tous ceux qui ont participé à l'organisation des activités ou des événements.
- Remerciez ceux qui ont contribué au succès de la Semaine canadienne de réduction des déchets. Les gens qui se sentent appréciés seront toujours prêts à vous aider.



La présence d'humains est normale et anticipée dans divers écosystèmes. Tout comme les plantes et les animaux, nous avons aussi besoin de nourriture, d'eau et d'abri. Nous devons chercher à combler nos besoins tout en veillant à ce que nos habitats soient entretenus pour les générations futures.

Parcs Canada



Ressources

Gestion des déchets municipaux

Guide sur la responsabilité élargie des producteurs (EPR)
Fédération canadienne des municipalités
<http://gmf.fcm.ca>

The National Waste Reduction Handbook:
An Introduction to Source Reduction and Recycling for Municipal Decision-Makers, 1991, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
<http://www.nrtee-trnee.com/>

Les déchets solides, une ressource à explorer : Guide pour le développement de collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
<http://gmf.fcm.ca>

Pitch-In Canada
www.pitch-in.ca

Réduction des déchets Canada
<http://www.reducewaste.ca/>

Programme Choix environnemental
www.environmentalchoice.com

Évaluation des déchets

A Guide to Waste Audits and Reduction Work plans for Industrial, Commercial and Institutional Sectors
Ministère de l'Environnement et de l'Énergie, Ontario
www.ene.gov.on.ca

Introduction to Waste Audit Guide
The Resource and Recovery Fund Board
www.rrfb.com

Association canadienne de gestion des achats (ACGA)
Tél. : (416) 977-7111
Télécopieur : (416) 977-8886
Courriel : info@pmac.ca
www.pmac.ca

Fédération canadienne des municipalités
www.fcm.ca

Corporations Supporting Recycling
Tél. : (647) 777-3356
Télécopieur : (416) 594-3463
Courriel : gapinfo@csr.org
www.csr.org

Municipal Waste Integration Network
Tél. : (519) 620-9654
Télécopieur : (519) 620-9678
Courriel : meetinglogistics@on.aibn.com
www.mwin.org/home.asp

Association of Municipal Recycling Coordinators
Tél. : (519) 823-1990
Télécopieur : (519) 823-0084
Courriel : amrc@golden.net
www.amrc.guelph.org

Bourses des matériaux industriels

Calgary Materials Exchange
www.cmex.ca
Bourse canadienne des produits chimiques
(514) 229-6511
British Columbia Waste Exchange
bc.reuses.com
Bourse manitobaine des déchets
(204) 257-3891
Bourse canadienne des déchets
(416) 822-4111
Bourse ontarienne des déchets
(416) 822-4111, poste 512
Bourse québécoise des matières secondaires
(514) 762-9012

Références

1. Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement
- 2-3. Environnement Canada
www.ns.ec.gc.ca
Gouvernement du Canada
www.dfait-maeci.gc.ca
www.ns.ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/pdb/ghgfactsheet8_e.cfm
Environnement Canada
www.ns.ec.gc.ca/udo/reuse.html
Environnement Canada, Marine Plastics Debris—Newsletter, No. 5 October 1995
(Les débris de plastique en mer)
www.rco.on.ca/factsheet/fs_fo2.html